

Fiche de synthèse de l'étude

Données à compléter pour obtenir la subvention étude.

I. Installation existante :

Description de l'installation existante (chaudières, nombres, type d'énergie utilisées et usage : Chauffage/ECS) :

.....
.....
.....
.....
.....

Présence d'une PAC existante ? oui / non

Date de mise en place des équipements :

Chaudière 1 :

Chaudière 2 :

.....

Puissance des équipements :

Chaudière 1 :

Chaudière 2 :

.....

Taux d'exploitation des équipements : La puissance maximale atteinte durant les pics ?

.....

ECS : la production d'ECS est-elle instantanée/semi-instantanée/accumulée et définir la capacité de stockage existante ?

.....

Quantité annuelle de gaz ou biocombustible consommée par l'installation en m3 :

.....

II. Solutions préconisées

Description solution préconisée (PAC Air/air, PAC Air/eau, PAC Eau/Eau, PAC Eau/eaux usées), cascade envisagée et arguments justifiant le choix

.....
.....
.....
.....
.....

Estimation des besoins annuels de chauffage et/ou ECS en MWh :

ChauffageMWh / ECS :MWh

Installation solaire thermique envisagée ? si oui, taille du stockage solaire

Dimensionnement future installation : nbre de PAC et puissance associée :KW

PAC 1 : COP / EER / Type de fluide frigo / Quantité ?

PAC 2 : COP / EER / Type de fluide frigo / Quantité ?

PAC 3 : COP / EER / Type de fluide frigo / Quantité ?

ECS capacité de stockage envisagée ?

.....
Estimation des émissions annuelles de GES avant / après à l'échelle du bâtiment (se référer aux facteurs d'émission fourni dans les hypothèses*) :

	Chauffage	ECS	Refroidissement	Total
Avant				
Après				

ANNEXE

*Hypothèses pour l'étude

Prix de l'énergie biofioul Monaco : 1.7€TTC/L (prix moyen 2024)

Prix moyen du gaz (janvier-juillet 2025) :

- pour des chaufferies à consommation annuelle entre 30 MWh et 150 MWh : 113 €/MWh HT (soit 135.6 €/MWh TTC)

- pour les grosses chaufferies à consommation annuelle > 150 MWh : 107 €/MWh HT (soit 128.4 €/MWh TTC)

Prix moyen de l'électricité (janvier-juillet 2025) :

- Abonnement BT+ : 190 €/MWh HT (228 €/MWh TTC)

- Abonnement HTA : 138 €/MWh HT (165.6 €/MWh TTC)

Inflation : 1.5% par an

Facteurs d'émission GES à prendre en compte pour l'étude :

En kg CO ₂ eq/kWh	Chauffage	Production ECS
Gaz	0,18	0,18
Biocombustible*	0,18	0,18

*nouveaux coefficients suite à la mise à jour AM2022-433 du 2 aout 2022 portant modification de l'arrêté ministériel n°2018-613 du 26 juin 2018 relatif aux caractéristiques thermiques des nouveaux bâtiments, des réhabilitations de bâtiments existants et des extensions.